

 <b>Maître d'ouvrage</b>	<b>Pôle environnemental des Landes Franches à Saint- Christophe-du-Ligneron</b>	<i>Usine de TMB</i> <b>Maître d'œuvre : Merlin</b> <b>Constructeur : Vinci Environnement</b>
		<i>Site de stockage</i> <b>Maître d'œuvre : Burgeap</b> <b>Constructeurs : Sodaf TP et BHD Environnement, Ovive</b>
	<b>Comité de suivi du chantier de construction</b>	<b>Suivi n°1_mai 2010</b>



A gauche, sur le chantier de l'usine de TMB à la date du 20 mai, vue sur la zone qui va accueillir la fosse à ordures ménagères avant traitement. A droite, vue des premiers terrassements de l'installation de stockage, site contigu à l'usine de TMB.

### AVANCEMENT DU CHANTIER du TMB (traitement mécano-biologique)

Base vie du constructeur Parking visiteur	installée et opérationnelle depuis avril en place
Travaux de terrassement : <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ creusement de la fosse</li> <li>☛ Piquetage et terrassements de surface</li> <li>☛ Traitement du sol à la chaux</li> <li>☛ Terrassements au microminage</li> </ul>	en cours achevés achevé le 21 mai en cours de préparation
Travaux de gros œuvre ☛ mise en place de la grue	achevée

### AVANCEMENT DU CHANTIER de l'ISD (installation de stockage des déchets)

Base vie du constructeur Parking visiteur	installée et opérationnelle depuis avril en place
Travaux de terrassement : <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ creusement des bassins lixiviats et bassins d'orage</li> <li>☛ Pose des réseaux de drainage sous les casiers</li> <li>☛ aménagement des digues périphériques des deux premières alvéoles</li> </ul>	achevé en cours en cours d'achèvement

### CHANTIER HQE : MESURES au 17 mai 2010

☛ <b>Gestion des déchets</b>	. réduction à la source des déchets de chantier . mise en réserve de la fraction valorisable des déchets inertes pour un futur recyclage sur site
☛ <b>Réduction des nuisances et mesures mises en place</b>	. arrosage du chemin d'accès pour limiter les poussières . respect des horaires du chantier pour éviter des nuisances sonores auprès des riverains

### COMITE DE SUIVI

Le Conseil Général, garant de la concertation, et Trivalis, maître d'ouvrage, ont réuni les membres du comité de suivi le 17 mai 2010 sur site pour leur permettre d'être informés du déroulement des différentes phases du chantier de construction et de visiter le chantier.

Ce comité de suivi est composé du conseiller général du canton de Palluau, du maire et d'un adjoint de la commune de Saint-Christophe, des maires de Falleron et de Froidfond, des élus de la communauté de communes du Pays de Palluau, d'un représentant de la Chambre d'Agriculture, des futurs riverains du Pôle environnemental des Landes Franches, des représentants de la profession agricole locale, des associations, des professionnels de la santé, et des écoles.

### Résumé du comité de suivi du 17 mai 2010

La mise en œuvre de ce comité de suivi répond à l'engagement pris vis-à-vis des riverains par les élus de Saint-Christophe-du-Ligneron et par les élus de la communauté de commune du Pays de Palluau ; elle illustre la volonté de Trivalis de gérer en toute transparence cet équipement de service public par une démarche de concertation elle-même inscrite dans le Plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés de la Vendée.

Cette première réunion du comité a été consacrée à la présentation du chantier du TMB et de l'ISD et du planning des travaux pour les deux équipements.

Une présentation du site, suivie d'une visite du chantier, a permis aux participants de se rendre compte du début des travaux et de constater les mesures prises par Trivalis et le constructeur, pour réduire au maximum les nuisances vis-à-vis des riverains et préserver l'environnement dans le respect de la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) du chantier ; ces mesures concernent le bruit, les poussières, la gestion des déchets, la gestion de l'eau, l'impact visuel et la propreté du site.

Chacune de ces mesures feront l'objet d'un tableau de bord dont un rapport sera fait à chacune des réunions du comité de suivi.

La prochaine réunion du comité de suivi se tiendra après l'été.